



L'Épiphanie

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 MARS 2026**

16 h 30

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **4 mars 2026 à 16 h 30**.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis, la gestion des eaux pluviales, la demande de CA et surveillance de chantier pour le projet de construction d'un bâtiment d'entreposage au 1, rue des Sulpiciens

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 3 mars 2026

Le greffier-adjoint,

MARTIN CHAPUT